

SIX FOURS LES PLAGES

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Autorisations d'occupation du Domaine Public

Personne publique :

Commune de Six Fours les Plages
83140 SIX FOURS LES PLAGES
Tel :04/94/34/94/20

Point de contact, informations complémentaires

Commune de Six Fours les Plages
Police Municipale
83140 SIX FOURS LES PLAGES
Tél : 04.94.34.94.20

Les dossiers sont à télécharger sur le site officiel de la Ville, onglet Accueil »Mairie» Autorisation Occupation Domaine Public.

Toute question concernant la consultation est à adresser à ce point de contact. Il appartient donc à chacun de consulter régulièrement le site internet de la Commune

Cadre légal de la consultation

Ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 et article L.2122-1-1 et suivants du Code Général de la Propriétés des personnes publiques ; conventions d'occupation du domaine public communal avec mise en concurrence préalable.

Objet des autorisations

Le présent avis d'appel public à concurrence porte sur l'attribution de :

TYPOLOGIE 1 :

Autorisations d'occupation du domaine public pour permettre une activité de restauration (Camion Pizza / Food Truck / Maraîchers / Camion Rôtisserie / vente Fleur, Fruits et Légumes/ Coquillages)

TYPOLOGIE 2 :

Autorisations d'occupation du domaine public pour permettre une activité de brocante

La localisation propre à chaque emplacement, les conditions de leur occupation et les conditions financières sont indiquées dans le document intitulé « état descriptif des emplacements ».

Pour la typologie 1, les candidats peuvent postuler à un ou plusieurs emplacements sur un **maximum de 3 lots**. Ils ne pourront en revanche se voir attribuer qu'**un seul emplacement** à l'issue de la procédure de sélection. Dans cette logique, ils devront indiquer dans le cadre de réponse, l'ordre de priorité des emplacements qu'ils souhaitent se voir attribuer.

Durée des autorisations délivrées

A la date de signature de la convention par la Commune **4 ans**

Sans possibilité de reconduction tacite

Sauf pour emplacement n°8 – Durée 1an renouvelable sur demande expresse sur une période de 3 ans maximum.

Déroulement de la consultation

En cas de réponse à plusieurs emplacements de **typologie identique**, le candidat remet un dossier unique de candidature, rédigé en langue française, comprenant :

*** Les pièces de candidature**

- Une présentation des références pour des activités équivalentes ou toute autre référence pertinente pour apprécier les capacités professionnelles et le savoir-faire du candidat,
- Le parcours professionnel (CV) du candidat,
 - Une note de motivation sur les conditions dans lesquelles le candidat entend mener à bien l'activité,
 - Un justificatif datant de moins de 3 mois de l'inscription au registre du commerce (Kbis)
 - Un justificatif : Assurance responsabilité professionnelle en cours de validité
 - Pour les personnes morales en activité, les certificats fiscaux et sociaux attestant de la régularité de la situation fiscale et sociale du candidat,
 - Le chiffre d'affaire global sur les 2 derniers exercices clos, si le candidat bénéficie de cette antériorité, relatif à son activité générale et à des prestations similaires ou équivalentes à celle de l'autorisation d'occupation du domaine public.
 - Pour les particuliers ou société nouvellement créées, tous documents permettant d'apprécier les capacités financières du candidat : capitaux propres, capacité d'autofinancement, prêt envisagé...

En cas de réponse à plusieurs emplacements de typologie différente, il fournit un dossier de candidature propre à chaque typologie.

Pour chaque emplacement auquel le candidat postule, il fournit un dossier d'offre propre à chaque emplacement comprenant :

- **Les pièces de l'offre**
- Le projet de convention à chaque emplacement correspondant à l'emplacement sur lequel porte la soumission, **complété, daté et signé**
- Le cadre de réponse du candidat, propre à chaque emplacement comprenant l'ensemble des points sur lesquelles seront jugés les candidats

Le dossier ainsi constitué devra être déposé avant le **lundi 5 novembre 2018, à 16 H 00**, sous forme papier dans un pli fermé portant la mention « PROPOSITION POUR AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC »

- soit envoyé par pli recommandé à :

Monsieur le Maire de Six Fours les Plages
Service Affaires Générales
Hôtel de Ville
BP 97
83183 Six Fours Cedex

- soit déposé à l'adresse suivante :

Hôtel de Ville
Service Affaires Générales
54, Traverse Reynier
Immeuble « L'espanade » entrée C (1^o étage)
83140 Six Fours les Plages

Le dossier pourra être déposé du lundi au vendredi, entre 8 H 30 et 12 H 00 et entre 13 H 30 ET 16 H 00.

Par la suite, la Commune pourra prendre contact avec les candidats pour obtenir toute précision qu'elle jugera utile. Elle se réserve également le droit de négocier avec les candidats.

Sélection des candidatures et des offres

La commune se réserve le droit de rejeter à tout moment les candidatures des candidats s'il apparaît que leurs capacités économiques et financières d'une part et leurs capacités professionnelles d'autre part à exécuter la convention d'occupation sont insuffisantes.

A - Critères d'attribution TYPOLOGIE 1

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères ci-dessous avec leur pondération

1- **40%** Proposition financière du candidat notée sur 20 points

Principe de Calcul

Redevance du candidat analysée X 20 (note maximum)

Redevance la plus élevée

puis application du % de pondération du critère prix

2- **30%** Valeur technique notée sur 20 points

3- **30%** Qualité esthétique et intégration dans le site notée sur 20 points

B - Critères d'attribution TYPOLOGIE 2

1- **60%** Proposition financière du candidat notée sur 20 points

Principe de Calcul

Offre la plus haute du candidat X 20 (note maximum)

Offre du candidat analysée

puis application du % de pondération du critère prix

2- **40%** Valeur technique notée sur 20 points

Composition des documents de la consultation

- Le présent avis d'appel à concurrence
- Un projet de convention
- Un état descriptif des emplacements à attribuer et son annexe
- Un cadre de réponse du candidat

Visite sur site

Les candidats qui le souhaitent peuvent se rendre sur les lieux, par leurs propres moyens. En tout état de cause, aucune réclamation ne pourra être formée par les candidats quant à l'emplacement postérieurement au dépôt de leur offre.

Date limite de réception des propositions : le lundi 5 novembre 2018

Date d'envoi du présent avis : Le 1er octobre 2018